



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Extrait du registre des délibérations
du comité syndical

Envoyé en préfecture le 29/09/2025
Reçu en préfecture le 29/09/2025
Publié le
ID : 034-253401822-20250926-20250928-DE



Séance du 26 septembre 2025

Date de la convocation : 19 septembre 2025

Date d'affichage convocation : 19 septembre 2025

Nombre de membres		Vote	
Membres afférents au Comité syndical :	25	Pour :	15
Membres en exercice :	25	Contre :	0
Membres présents :	15	Abstention :	0
Membres ayant donné procuration :	4		

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ et le vendredi 26 septembre, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte "Entre Pic & Etang" se sont réunis à 17 heures 30 à Lunel-Viel, sous la présidence de Monsieur Fabrice FENOY, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code Général des Territoriales.

N°2025-09-28

Objet de la délibération :

Désignation d'un représentant au sein de diverses instances du Cercle National du Recyclage (CNR)

Présents :

CC Pays de Lunel : FENOY Fabrice

CC Grand Pic St Loup : SENET Laurent, CAPUS Georges, ANTOINE Pierre, KUSOSKY Romain

CA Pays de l'Or : CARLIER Michel, LIBES Pierre, LEVAUX Marie

CC Rhony, Vistre, Vidourle : LAURENT Jean-François, ROUSSEAU Antoine

CC Pays de Sommières : ANDRIUZZI Jean-Michel, DUMAS Alex, MARTINEZ Pierre, THEROND Alain

CC Terre de Camargue :

Commune de Lunel-Viel : BILLET Eric

Avaient donné procuration : PENIN Olivier à ANDRIUZZI Jean-Michel, MATHERON Françoise à CAPUS George, GRAS Philippe à LAURENT Jean-François, FELINE Thierry à CARLIER Michel

Secrétaire de séance : SENET Laurent

L'adhésion au Cercle National du Recyclage, évoquée dans la note de synthèse précédente, implique pour tout nouveau membre l'obligation de désigner ses représentants au sein de cette association.

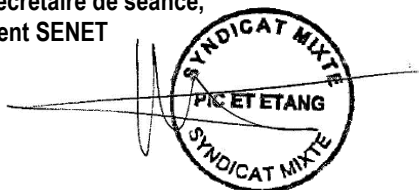
En conséquence, le Comité Syndical est invité à procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant appelés à représenter le Syndicat au sein des diverses instances de ladite association.

Le comité syndical décide, à l'unanimité :

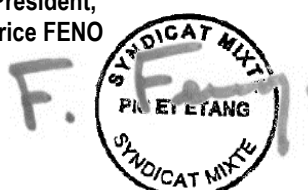
- D'approuver la désignation de représentants du Syndicat Pic et Etang au sein de l'association du Cercle Nationale du Recyclage (CNR) :
 - ➔ De Fabrice FENOY comme représentant titulaire ;
 - ➔ De Jean-Michel ANDRIUZZI comme représentant suppléant.
- D'autoriser le Président à signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait à Lunel-Viel le 26 septembre 2025,

Le Secrétaire de séance,
Laurent SENET



Le Président,
Fabrice FENOY



Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le



ID : 034-253401822-20250926-20250928-DE